

Compte-rendu rencontre Quartier Est

Mardi 28 septembre, salle Laïta

Membres de l'équipe municipale présents : Michaël Quernez, Michel Forget, Stéphanie Mingant, Yves Schryve, Yvette Metzguer, Arnaud Le Pennec

Nombres d'habitants présents : 45 pers.

Ordre du jour :

1. La vie culturelle.
2. L'éclairage public.
3. Les mobilités dans la ville.
4. La fibre optique
5. Travaux d'aménagements faits et à venir pour le quartier Est
6. La vie dans les quartiers
7. Le plan d'action égalité femmes - hommes.
8. Questions diverses.

Diaporama de présentation disponible sur le site de la ville dans la rubrique Vie des quartiers.

QUESTIONS / REPONSES DU PUBLIC

1. LA VIE CULTURELLE

Pas de questions

2. L'ECLAIRAGE PUBLIC

Sur quel horaire sont basées les horloges astronomique, Paris ou Quimperlé ?

Quimperlé

La gestion de l'éclairage est-il favorable à la biodiversité ?

Le plan d'éclairage a été adopté avec l'avis favorable de la Ligue de Protection des Oiseaux pour entre autres, permettre de laisser des corridors de pénombre pour les chauves-souris.

Est-il possible d'adapter l'éclairage public à la luminosité ambiante ?

Non, ce n'est pas possible dans le cadre d'une gestion avec horloges astronomiques.

Est-il possible de proposer des questionnaires à la population pour récolter leurs avis ?

Une expérience a été faite dans ce sens au quartier du Bel Air et seules 9 réponses sur 80 questionnaires ont été reçues, ce qui n'est pas très représentatif mais que cependant la mairie serait très attentive aux retours des habitants et que le schéma actuel pouvait être évolutif.

Est-il possible de mettre des détecteurs de présence sur les lampadaires ?

Non, pour l'instant ce n'est pas possible mais cela pourrait l'être par la suite.

La zone de la Villeneuve Braouic, les autres zones commerciales et artisanales sont-elles allumées ?

L'éclairage est éteint la nuit dans toutes ces zones.

Un habitant du Quinquis s'étonne de voir l'éclairage s'éteindre à 23h avant et maintenant à minuit ?

La municipalité va se renseigner.

3. LES MOBILITES DANS LA VILLE

Différentes questions sont posées sur des problèmes de vitesse route d'Arzano et le public évoque les possibilités de mettre en place des ralentisseurs comme à Clohars-Carnöet ou Guidel.

Une demande va être faite auprès de la police municipale pour augmenter leur présence route d'Arzano.

Le département du Finistère ne finance plus les ralentisseurs (la route d'Arzano étant une route départementale).

Dans le cadre du plan vélo, une piste cyclable va être mise en place permettant ainsi de réduire la largeur de la route et en conséquence la vitesse des usagers. Une voie vélo est aussi à l'étude rue Thiers et route de Lorient.

Lors de la construction du futur lotissement de Stang An Aman, est-il possible de créer un rond-point route d'Arzano ?

L'aménagement futur est en cours de concertation sachant que en prenant l'hypothèse de 1.8 voitures par habitation il y a potentiellement 300 à 350 voitures de plus qui emprunteraient cette rue dans le futur.

Les travaux de voirie route de Lorient sont-ils en adéquation avec la requalification de la route de Lorient ?

Oui, car le revêtement était en très mauvais état et nécessitait une rénovation immédiate. Mr le Maire a indiqué que la requalification de la route de Lorient était à l'étude mais que cela demandait aussi du temps et de l'argent

Une habitante trouve la chicane pour les vélos au niveau de « Centrakor » dangereuse.

Cette chicane avait été demandée par l'association « la ville en marche » et que chacun avait des pratiques du vélo différentes et était à l'écoute de toutes les suggestions sur le sujet.

Est-ce utile de remettre un panneau zone 30 au niveau de l'abbaye blanche ? Et pourrait-on supprimer les places de stationnement autour du passage piétons près du kebab en raison d'un manque de visibilité ?

Les élu.e.s ont répondu qu'ils allaient étudier la question.

Qu'en est-il du passage des poids lourds dans Quimperlé ?

Le Maire a répondu qu'un transporteur local avait accepté de ne plus faire passer ses poids lourds dans Quimperlé (depuis plusieurs mois) bien que ce transporteur eût obtenu une dérogation par le passé.

Est-il possible de verbaliser les autres poids lourds qui empruntent Quimperlé ?

M. le Maire a répondu que verbaliser des poids lourds venant souvent de pays étrangers n'était pas vraiment efficace mais qu'il souhaitait mettre en place plus de prévention au niveau de ceux-ci. Mr le Maire a indiqué que la municipalité travaillait sur la mise en place d'horaires et de zone de livraison dans l'hyper centre comme cela se fait par exemple à Pont-Aven.

Autres points évoqués par les habitants :

- Il est dangereux de tourner à Vélo rue des castors quand on arrive de la route de Quimper.
- L'éclairage du passage piéton au niveau du Dojo n'est pas satisfaisant car les piétons ne sont pas visibles.
- Chez Le Thoër et d'une manière générale dans la ville, revoir l'élagage des arbustes afin d'améliorer la visibilité des conducteurs et passants.
- Il manque des containers poubelles rue André Rafle
- Revoir l'entretien de la passerelle Brévini
- L'entretien de l'espace Désiré Granet. Mme Mingant rappelle que cet espace avait à l'époque été mis en place dans la mesure où les habitants du quartier l'entretenaient ce qui n'est pas le cas, mais qu'il fallait donc repenser cela.

4. LA FIBRE OPTIQUE

M. Forget et M. le Maire ont fait état de l'avancement de la fibre optique dans la commune et indiqué que tout Quimperlé serait raccordé fin janvier et 2/3 des Quimperlois à Noël. Pour l'instant quelques entreprises et la Mairie avaient été raccordées dans le cadre de programme privés.

Une question a été posée sur la mise en place de ce réseau et de son esthétique (poteaux, câbles).

Certaines entreprises choisies initialement avaient été remplacées et que cela se passait mieux maintenant même si pour des problèmes de coût il n'était pas possible d'enterrer le réseau de la fibre optique.

La pose de la fibre est-elle financée par des opérateurs privés ?

Non, c'est un investissement public réalisé par la région Bretagne à hauteur de 3 Milliards d'euros. Ensuite des opérateurs privés payent une redevance et proposent aux particuliers et entreprises de s'abonner.

Pourquoi des problèmes de TNT à Quimperlé ?

La fibre va justement résoudre ce problème pour ceux qui ne bénéficiaient pas d'une bonne réception.

Qu'en est-il de la 5G et de la pose d'antenne relais, entre autres sur le château d'eau du Petit Lichern ?

Le Maire a indiqué que le dialogue était constructif avec Orange et que pour l'instant ils avaient respecté le moratoire voté par la municipalité lors d'un précédent conseil municipal.

5. LES TRAVAUX FAITS ET A VENIR

Pas de questions

6. LA VIE DANS LES QUARTIERS

Plusieurs questions sur l'installation de la future aire d'accueil des gens du voyage au niveau de l'ancien « Marketsolde » par des riverains inquiets.

Le Maire répond que le choix du terrain est de la compétence de Quimperlé Communauté et a été initiée depuis 2012. Les incivilités et les problèmes de sécurité qui peuvent se produire à Quimperlé ne sont pas le fait des gens du voyage installés dans les aires déjà existantes.

Question sur l'installation récurrente de gens du voyage sur un terrain d'Espacil à Kerstrado

Le Maire a indiqué qu'il allait contacter Espacil afin de voir avec eux comment sécuriser le terrain afin d'éviter que cela se reproduise.

L'écoulement des eaux pluviales dans le ruisseau en contrebas du futur lotissement de Stang An Aman (150 logements sur 8 hectares) a-t'il été évalué ?

Des études ont été réalisées et sont satisfaisantes.

Cet écoulement peut-il nuire à la faune du ruisseau ?

M. Forget annonce ne pas avoir étudié la question mais il va se renseigner.

De nouveaux commerces vont-ils voir le jour dans le quartier Est notamment vers Stang An Aman, comme une boulangerie par exemple ?

Le Maire a indiqué que la zone de chalandise d'une boulangerie était de 2000 personnes et que ce lotissement n'était pas à priori suffisant à lui seul pour attirer d'autres commerces. IL a précisé que son souhait était de densifier le commerce de centre-ville et que l'offre en périphérie était suffisante et qu'il n'y aurait pas d'autres créations, sauf une extension dans limite de 10% des commerces existants. Cela étant, Mr le Maire a indiqué qu'il n'était pas décideur du choix des commerçants de s'installer ou pas à Quimperlé.

L'offre des médecins en basse-ville et la pérennité de la pharmacie ?

M. le Maire a indiqué qu'il était impliqué sur le sujet.

Les écoles de Quimperlé ont-elles la capacité à recevoir le surplus d'enfants généré par ces nouveaux logements ?

Oui, compte tenu la baisse du nombre d'enfants dans les écoles de Quimperlé (également dans tout le Finistère) depuis plusieurs années, il n'y aurait aucun problème à recevoir les enfants des futures familles de Sang An Aman.

7. LE PLAN D' ACTIONS EGALITE FEMMES / HOMMES

Pas de questions

8. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions